

Bretons, esclaves et fiers de l'être !!!

Voici comment fonctionne la France, pays des doigts de l'homme pour éliminer un problème qui le gêne :

1 - Lorsqu'un problème devient préoccupant - à cause des manifestations populaires, des démarches des médias, des députés, des sénateurs, etc ... -, on fait voter une LOI, qui feint de donner satisfaction à la population et aux réclamations qui ont fusé de longue date, ou avec violence. On brandit la loi, en criant : voyez, nous sommes des démocrates !!!! Et bla-bla-bla et bla-bla-bla (Depuis quelque temps, on crève des Yeux et on arrache des mains : ne vous plaignez pas !)

2 - Cette loi N'EST PAS APPLIQUEE. On attend en vain.

3 - Si la population continue à manifester et à réclamer, AU BOUT DE PLUSIEURS ANNEES, on sort enfin les décrets d'application. Il faut se battre pour cela ! mais on n'y arrive que rarement : le "pouvoir" fait la sourde oreille. Mieux : comme il n'a pas d'oreilles - ni de cervelle -, il n'entend pas ! S'ILS SONT ENFIN PUBLIES, ILS NE SONT PAS APPLIQUES !!! On s'arrange pour les diffuser le moins possible, pour en retarder l'application, pour les DENATURER; 4 - Il existe plus de dix moyens, AU MOINS, pour les laisser sans application.

Candidat

 [01 Metz.m4a](#)
à la Médiature,

j'ai passé des ANNEES à observer ce qu'est la prétendue "démocratie" française : une filouterie exceptionnelle. Un Etat voyou. (Tapez : Mélenec Etat voyou). Ce fut l'une de mes préoccupations pendant la préparation de ma candidature. Car j'entendais remettre les pendules à l'endroit : sport strictement interdit au pays des doigts de l'homme. De fait, c'est à peu près à cette époque que je fus inscrit sur une liste tout ce qu'il y a de plus NOIRE. Noire de charbon.

EXEMPLE SPECTACULAIRE : LES EMPLOIS AU NOIR DE L'ETAT. L'Etat viole d'une manière HONTEUSE ses propres lois sur la réglementation du travail. Cette affaire est connue depuis plus de cinquante ans. J'ai suivi ce dossier pendant quarante ans. J'ai réussi à faire voter une loi, après des années d'efforts épuisants, avec le concours des députés et des sénateurs - bretons exclus, car inutiles. Elle n'a pas été appliquée. J'ai réussi à faire sortir les décrets. Ils n'ont pas été appliqués. Et j'ai perdu mes emplois. J'ai poursuivi mes deux employeurs : Martine Aubry et Gaysot; j'ai ajouté à ces deux célébrités Elisabeth Guigou, ministre du travail. Ecoutez cette émission faite avec Olivier Pichon, à radio-courtoisie. La Cour de justice A REFUSE d'instruire le procès !!!!!!!!!!!!!!! Car ces trois là auraient couru le risque de moisir en prison. EN 2015, Christiane TAUBIRA passe aux aveux : le seul ministère de la justice emploie 40 000 personnes au noir, malgré cette lutte de 40 ans, les innombrables démarches auprès des sénateurs, des députés, des chefs des partis, du procès intenté à Martine AUBRY, Elisabeth Guigou, et autres. On a fait voter une loi, obligé le gouvernement à publier des décrets : cela n'a servi à RIEN. Les communistes n'ont pas été les pires : Madame Nicole BORVO, sénatrice, s'est associée à mes démarches, scandalisée. Sa lettre a été publiée au journal officiel, et elle m'a reçu au Sénat avec une courtoisie parfaite. Je n'ai demandé le concours d'aucun "Breton" : je ne connais que trop nos

"élus". La LEBRANCHU a refusé de s'en mêler. Elle était ministre de la justice ! Voyez dans Internet les lettres que je lui ai adressées, et publiées. Une seule télévision est venue me questionner sur les emplois au noir de l'Etat : mais l'émission a été bloquée pour des raisons techniques, m'a-t-on dit !!!! La France veut la mort de la langue bretonne : elle joue la montre : plus de 1000 locuteurs disparaissent chaque année. Il suffira d'attendre : ils ne seront plus que quelques centaines dans quelques décennies. Goulven PENNOAD l'a écrit, et j'ai publié ses lettres. Il a été traité de fasciste, et viré, comme LUGAN, de son emploi : voila notre belle Bretagne ! Et voila bien nos compatriotes punis, pourtant mille fois informés des crimes commis dans notre pays, surtout depuis 1789. Quant à moi, j'ai perdu mes emplois. Ne parlons pas des injures venues de Bretagne, évidemment ! Souvenez vous de ce "ministre" qui a interdit le drapeau breton, (c'est QUI ? Question à cent balles), mon et des ces pseudo "élus", qui ont castré la Bretagne de son département le plus prestigieux, et de sa plus belle ville, qui représente 33 pour cent de notre PIB, en 2014 !!!!! Rassurez vous, M. MELENCHON : la langue bretonne est en train de mourir. Vous n'aurez pas à sortir de son étui le poignard que vous portez à votre ceinture. Cela se fera tout seul, par la désaffection des jeunes néo-bretonnants, qui se laisseront de se battre. (Je ne suis pas un pessimiste, mais un homme qui a beaucoup vu et beaucoup vécu). M.M. Mélenchon, Lefur, Molac, Lassalle, reçoivent la présente. Histoire d'empêcher qu'ils disent que je ne les ai pas prévenus, de très longue date, notamment en 2008 et en 2013, lorsque le gouvernement français fit semblant de leur faire des promesses solennelles, et eux firent semblant de les croire : ce qui était impossible, vue notre vie commune, où les mêmes mécanismes ancestraux se renouvellent sans cesse, depuis des siècles. Ce ne sont pas les éléphants qui ont la mémoire la plus longue : ce sont LES BIGOUDENS. Voyez les quelques illustrations publiées dans l'article intitulé : "1675 la shoah de la révolte des bonnets rouges". Un vrai délice, ce sont les prémisses de l'action civilisatrice de la France en Bretagne.

LOUIS MELENNEC, docteur en droit, ex-consultant près le Médiateur de la république, DES de droit public, de droit privé, de sciences criminelles (droit pénal) Sur la toile, lire : mélennecc emplois au noir

https://www.youtube.com/watch?v=4MAURsOIJSA&ab_channel=LesavaistuBreton%3F

<http://www.site.louis-melennec.fr/medecinsaunoir.htm> IL ne sert à rien de prévenir les Bretons : ils gobent tout ce qu'on leur dit. C'est incurable. Et il a deux mille ans qu'ils se livrent à leur sport favori : se taper dans la figure, s'injurier. Ce sont toujours les autres, pour eux, qui sont coupables. **Je parle en expert**, non en amateur. Il y a pire : le nombre de complices de ce système en Bretagne. Des complices qui TOUCHENT à la fin de chaque mois. Molac et Lefur reçoivent la présente lettre. Mélenchon ricane sûrement. Elle est publiée dans plusieurs pays, EN particulier en Catalogne, au Canada, en Suisse, en Kabylie. Sécurité bien ordonnée commence par soi-même. Avec madame MORVAN, ils pourront sabler le champagne. Ne m'invitez pas : je déteste le champagne. Par bonheur, nos amis Berbères, Québécois, Catalans, Basques, Alsaciens résistent. SOYEZ HEUREUX ! VOUS AVEZ ENCORE GAGNE !!!!! Avec la France, à tous les coups l'on gagne !!!! Avec les naïfs Bretons : C'EST PIRE ! A tous les coups l'on perd ! Ils adorent ça : "Esclaves, et fiers de l'être", telle est la devise qui a remplacé celle de nos ancêtres : "PLutôt mourir qu'être flétris !" Il y eut, pendant la guerre, des Bretons qui se sont battus pour la langue bretonne. Il est vrai qu'ils demandèrent l'aide des Allemands, car ils étaient les seuls à pouvoir être leurs alliés dans ce combat pour la survie de leur langue bi-millénaire. Il y avait, parmi eux, fort peu de sympathisants des thèses nationales-socialistes. Mais ce fut une aubaine pour ceux d'en face. Ce qui a permis à quelques manipulateurs peu ragoûtants de dire : "le breton est la langue de la collaboration", "les écoles Diwan sont une secte", "derrière tout breton je vois un nazi", etc. IGNOBLE. LE BON DOCTEUR

NOTA : le bon professeur Lefur (Didier, pas l'autre !), a déclaré au micro de radio courtoisie - je l'ai entendu de mes oreilles -, que LA BRETAGNE N'A JAMAIS ETE INDEPENDANTE DANS SON HISTOIRE !!!!!!! Il est couvert de prix pour son oeuvre d'HYSTORYEN ! De quoi défunter, comme disent nos amis belges !!!!

Et le bon professeur POIGNANT, également "agrégé", que c'est Anne de Bretagne qui a fait le traité de "réunion" avec la France. Cet agrégé là ne savait pas qu'il n'y a jamais eu de traité de réunion, mais une annexion par la force et la corruption, et qu'en 1532, cette pauvre Anne était enterrée depuis 17 ans !!!! Une sorte de DRACULA femelle, sortant de sa tombe à minuit pour signer des traités avec l'ennemi ! MA DOUE BENIGET ! Mais c'est poignant qui a remis le LIVRE BLEU à ce bon M. HOLLANDE, l'homme qui a travesti l'affaire des caricatures en une VICTOIRE DE LA DEMOCRATIE.

Oui, ce jeune avocat Juan BRANCO a raison de réclamer la prison à vie pour cette sorte de clientèle.

Où donc trouve -t-on les doctorats et les agrégations en Bretagne ?

Je vais vous révéler un secret : dans les poubelles ! Rarement, dans les meilleurs des cas : dans les pochettes - surprises.

Soutenez le petit Juan BRANCO : celui-là, au moins, résiste au fric et aux vendus.